

SEANCE DU 05 JUIN 2026

à 21 h 00

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin, le Conseil Municipal de la commune de ROANNES SAINT MARY, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie, après convocation légale faite le 17 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Géraud MERAL, Maire.

Etaient présents : Géraud MERAL, Jean-François CYPIERES, Véronique CUISINIER DELISLE, Philippe LACASSAGNE, Sandra GIMENEZ, Dominique DEJOU, Rachel GRIGNON, Jérémie VIDAL, Pierre BOUSSAROQUE, Georges DELMAS, Jessica MOREL

Etaient représentés : Béatrice JARRY, empêchée, donne procuration à Sandra GIMENEZ - Marion CHARMES, empêchée, donne procuration à Rachel GRIGNON - Lydie DELPUECH, empêchée, donne procuration à Philippe LACASSAGNE - Benoît THERON, empêché, donne procuration à Georges DELMAS

Monsieur Jérémie VIDAL a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

DE 2026_044 - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DE DEUX SENATEURS POUR LE DEPARTEMENT DU CANTAL

Vu le Code électoral, articles L.283 à L.293 et R130-1 à R. 148 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Considérant que pour le conseil municipal de ROANNES SAINT MARY, il convient d'élire trois délégués du conseil municipal et trois suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales.

Composition du bureau électoral

Monsieur Géraud MERAL, Maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Monsieur Pierre BOUSSAROQUE, Madame Jessica MOREL, Monsieur Georges DELMAS et Monsieur Jean-François CYPIERES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une liste est déposée et se compose comme suit :

Nom	Candidats	
liste MERAL Géraud	MERAL Géraud CUISINIER DELISLE Véronique CYPIERES Jean François	GIMENEZ Sandra LACASSAGNE Philippe JARRY Béatrice

Après enregistrement de cette liste, il est procédé au vote.

b) Élection des délégués

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Tour de scrutin	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	Bulletins nuls et contestés Bulletins blancs	Exprimés	Listes	Suffrages	Délégués élus	Suppléants élus
1	15	2	13	MERAL Géraud	13	3	3

c) Proclamation des élus

Monsieur le Président a proclamé élus délégués et suppléants les candidats dans l'ordre de présentation de la liste :

	Nom et Prénom	Sexe	Domicile	Date et lieu de naissance	Ordre de présentation
Délégués	MERAL Géraud	Masculin	31 rue Paul Doumer 15000 AURILLAC	09/08/1970 à AURILLAC (15)	1
	CUISINIER DELISLE Véronique née LIAUBET	Féminin	24, Prantignac 15220 ROANNES SAINT MARY	08/03/1973 à MOULINS (03)	2
	CYPIERES Jean François	Masculin	6 route de Madunhac 15220 ROANNES SAINT MARY	17/04/1969 à AURILLAC (15)	3
Suppléants	GIMENEZ Sandra née BIOULAC	Féminin	1 rue du Sabotier 15220 ROANNES SAINT MARY	01/07/1977 à MAURIAC (15)	1
	LACASSAGNE Philippe	Masculin	16, La Croix 15220 ROANNES SAINT MARY	04/09/1970 à AURILLAC (15)	2
	JARRY Béatrice née PROISY	Féminin	13 Bex 15220 ROANNES SAINT MARY	08/06/1964 à HIRSON (02)	3